

# Appel à candidatures 2026 pour les bourses de séjour scientifique (SSHN)

## Bourses doctorales et postdoctorales

Le Service de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) de l'Ambassade de France au Royaume-Uni finance des bourses de mobilité d'un mois (1 850 €)\* pour des chercheurs et chercheuses en doctorat et en postdoctorat résidant au Royaume-Uni, visant à favoriser les collaborations de recherche franco-britanniques

Le séjour de recherche doit avoir lieu dans un laboratoire du CNRS ou une unité mixte de recherche (UMR) placée sous la tutelle du CNRS, dans le cadre d'une collaboration existante, pour une durée d'un mois en 2026. L'appel est ouvert à toutes les disciplines.

\*Sous réserve de financements disponibles.

### 1. Critères d'éligibilité

- Ne pas être de nationalité française (y compris les binationaux franco-autres nationalités).
- Être actuellement inscrit en doctorat ou en postdoctorat au Royaume-Uni (dans les cinq années suivant l'obtention du doctorat), dans toute discipline.
- Participer à un projet de recherche collaboratif entre une équipe de recherche britannique et une équipe d'un laboratoire affilié au CNRS en France.
- Disposer d'une lettre d'invitation de l'organisme d'accueil français.
- Effectuer le séjour de recherche en France au cours de l'année 2026 (le séjour doit se terminer au plus tard le 31 décembre 2026).
- Ne pas bénéficier d'une autre bourse (Erasmus / gouvernement français, etc.) pendant la durée du séjour.

### 2. Critères d'attribution

- Excellence académique et scientifique des candidats et candidates.
- Qualité, pertinence et cohérence du projet proposé en France.
- Importance du projet dans le contexte de la coopération scientifique franco-britannique.

### 3. Avantages accordés aux bénéficiaires

Les bourses sont gérées par Campus France. Tous les lauréats et lauréates bénéficieront des avantages suivants :

- Une bourse de 1 850 € pour un séjour d'un mois.
- Une couverture par un régime d'assurance maladie incluant la responsabilité civile pour toute la durée du séjour.
- L'accès à un logement à tarif préférentiel, pour lequel le loyer ne dépassera pas un tiers du montant de la bourse.
- Le voyage vers le lieu d'accueil par train en seconde classe depuis un aéroport international, à condition que la ville d'études ne soit pas directement reliée à la ville de résidence du bénéficiaire. Les frais supplémentaires de taxi, navette, bus et métro ne sont pas pris en charge.
- Des activités culturelles à tarif préférentiel proposées par Campus France.



#### **4. Obligations des bénéficiaires**

Les bénéficiaires ont les obligations suivantes :

- Effectuer le séjour de recherche dans l'établissement en France pendant la période indiquée dans le formulaire de candidature.
- Informer Campus France, l'organisme chargé de la gestion des boursiers et boursières en France, de tout changement de situation (par exemple : adresse, absence, obtention d'une autre bourse, changement d'orientation, etc.).
- Tout projet sélectionné doit mentionner le soutien de l'Ambassade de France au Royaume-Uni dans ses supports de communication (site internet, supports visuels, publications, etc.).
- Rédiger un rapport d'activité (en français ou en anglais) et fournir un justificatif de l'utilisation des fonds à l'issue du séjour de recherche.

#### **5. Calendrier**

- 26 mars 2026 : ouverture de l'appel à candidatures [sur le site de l'Ambassade de France au Royaume-Uni
- **23 avril 2026, 23 h 59 GMT : clôture de l'appel à candidatures.**
- Les résultats seront publiés sur le site de l'Ambassade de France au Royaume-Uni début juin 2026.
- Les lauréats et lauréates pourront effectuer leur séjour à partir de la **seconde moitié de l'année 2026**, et devront **achever leur mobilité au plus tard le 31 décembre 2026**.
- Les lauréats et lauréates devront transmettre à l'Ambassade de France au Royaume-Uni un **rapport sur les activités scientifiques réalisées** durant leur mobilité ainsi qu'un **rapport financier au plus tard le 31 décembre 2026**.

#### **6. Candidature & pièces à fournir**

Pour que votre candidature soit examinée, veuillez remplir le [formulaire de candidature en ligne](#) et téléverser tous les documents requis :

Pour les doctorants et doctorantes :

- Un CV synthétique en anglais ou en français, ne dépassant pas 2 pages.
- Une copie de la page d'identité de votre passeport.
- Un certificat de scolarité ou d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche britannique.
- Une lettre d'invitation de l'établissement d'accueil en France indiquant les dates de votre séjour. **Ces dates doivent correspondre à celles de la bourse pour laquelle vous candidatez.**



**Pour les chercheurs et chercheuses postdoctoraux :**

- Un CV synthétique en anglais ou en français, ne dépassant pas 2 pages.
- Une copie de la page d'identité de votre passeport.
- Un contrat postdoctoral ou une attestation d'affiliation à un laboratoire ou centre de recherche au Royaume-Uni, valable au moment de la candidature.
- Une lettre d'invitation de l'établissement d'accueil en France indiquant les dates du séjour. **Ces dates doivent correspondre à celles demandées dans la candidature à la bourse.**

**Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite sera rejeté.**

**Pour toute information complémentaire : [scholarships@ambascience.co.uk](mailto:scholarships@ambascience.co.uk)**